

LANCEMENT DE LA BILLETTERIE POUR LE MONDIAL FÉMININ 2019

La FIFA propose aux clubs et licenciés du football une opération promotionnelle qui se terminera le 19 octobre 2018.

Après cette date les achats de billetterie se feront de manière nominative sur le site FIFA.com.

Dès à présent, vous allez donc avoir la possibilité de réserver vos places pour le mondial féminin 2019 dont Nice est une ville hôte.

Pour ce faire, vous allez devoir remplir le bon de commande joint à ce message et le retourner complété, **au siège du District de la Côte d'Azur**.

Vous constaterez que la réservation se fait par packs de 3 à 6 matchs et sur quatre niveaux de catégories de places, donc de prix. Les packs sont constitués de billets distincts pour chaque rencontre.

Les tarifs varient ainsi de **24 €** pour **trois matchs en catégorie 4**, dans ce qui est appelé le **PACK BIENVENU**, à **201 € LE PACK VILLE** qui comprend, lui, les six rencontres **en catégorie 1**, qui se dérouleront à l'Allianz Riviera.

Il vous appartient donc d'informer d'urgence vos licenciés de l'opportunité qui leur est faite d'obtenir des places **AVEC UNE RÉDUCTION DE 15 %** sur le prix public à condition de réserver les places **avant le 19 octobre 2018**.

Le District adressera l'ensemble des commandes reçues pour le 19 octobre, **dernier délai**. Passée cette date, la promotion étant terminée, c'est le prix public qui sera appliqué, plus les frais d'envoi.

En ce qui concerne votre club, vous pouvez avoir l'intention de réserver des places pour vos dirigeants, voire des invités. ***Afin de ne pas peser sur votre trésorerie, car les rencontres ne commenceront qu'en juin 2019, le Comité Directeur du District de la Côte d'Azur a décidé de prendre en charge l'avance de trésorerie ce qui vous amènera à ne régler les places achetées qu'en juin 2019.***

Il ne vous reste donc plus qu'à réaliser la démarche vis-à-vis de vos adhérents, afin de réussir le mondial 2019 et de remplir le stade. **Récupérez le montant des réservations faites par vos adhérents, par chèque, établi à l'ordre du District de la Côte d'Azur et adressé en même temps que le bon de commande général.**

C'est le solde de votre commande qui sera débité en juin.

Lorsque nous recevrons les places relatives à l'ensemble des commandes de nos clubs, nous nous chargerons de les mettre à disposition pour remise aux bénéficiaires.

D'ores et déjà, nous vous remercions pour votre implication dans la réussite de ce mondial 2019 et dans la participation de vous-même et de vos adhérents à cette grande fête du football féminin.